

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rései
au
Monit
belg



04073060

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 04-05-2004

[Signature]
Greffe Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/05/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **FAT COUSCOUS**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : chaussée de Waterloo, 315 à 5002 Saint-Servais/Namur

N° d'entreprise : 0452078594

Objet de l'acte : **Nomination d'un gérant**

D'un procès-verbal en date du vingt huit avril deux mil quatre il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée "Fat Couscous", ayant son siège à Saint-Servais/Namur, chaussée de Waterloo, 315, qui a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

PREMIERE RESOLUTION - REMUNERATION DE MADAME YAVAS.

L'assemblée décide que le mandat de gérant de Madame YAVAS Belgzim, prénommée, sera dorénavant exercé gratuitement.

DEUXIEME RESOLUTION - NOMINATION D'UN SECOND GERANT.

L'assemblée désigne comme second gérant Monsieur IDRIZI Merdzan. Son mandat prend effet à dater de ce jour et est attribué jusqu'à révocation. Son mandat est exercé à titre onéreux.

TROISIEME RESOLUTION - POUVOIR.

Conformément aux statuts chaque gérant a le pouvoir d'accomplir tous les actes d'administration et de représenter la société à l'égard des tiers, agissant seul.

Monsieur IDRIZI et Madame YAVAS, gérants

Déposés en même temps une copie du procès verbal.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature